Département Loire-Atlantique **Arrondissement**

Saint-Nazaire **Canton**Saint-Nazaire 2

Nombre de Conseillers En exercice De présents De votants

Objet:

Installation d'une conseillère municipale

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

Et que la convocation avait été faite le

14 septembre 2022

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 21 septembre 2022

DEL_20220921_01

29

29

26 L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un septembre,

Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT – Jean-Louis LELIEVRE – Véronique JULIOT – Gilles BRIAND – Laurence FREMINET – Hervé MORICE – Emilie CORDIER – Denis ROULAND – Myriam LEROUX (départ à 20h45) – Sébastien WAIRY – Patricia L'ECORSIER (départ à 21h00) – Stanislas FONLUPT – Stéphanie BURNEL – Eric MEIGNEN – Cécile OLIVIER – Benoît PICHARD – Laurence DUPONT – Yannick BEAUVAIS – Jessica NICOLAS – Jean-Pierre LE CROM – David PELON – Françoise HAFFRAY – Didier NOUZILLEAU – Cécile NICOLAS (départ à 20h55) – Michel CONANEC – Alain DESMARS

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Dominique MAHE-VINCE a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Benoît PICHARD (départ à 20h45)
- Patricia L'ECORSIER a donné son pouvoir à Sébastien WAIRY (départ à 21h00)
- Thierno DIALLO a donné son pouvoir à Claude AUFORT
- Aurélie LE GUNEHEC a donné son pouvoir à Michel CONANEC

Absente : Madame Cécile NICOLAS (départ à 20h55)

M. Eric MEIGNEN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

VU la lettre de démission de Madame Isabelle GUENEGO, conseillère Municipale, reçue en mairie le 7 juillet 2022,

VU le courrier adressé à Monsieur le Sous-Préfet le 8 juillet 2022 l'informant de la démission de Madame Isabelle GUENEGO,

VU l'article L.270 du Code Electoral, garantissant le remplacement des conseillers municipaux par le suivant de la liste,

VU le courrier de Monsieur Jean GALI suivant de la liste, démissionnant par anticipation le 3 janvier 2022,

VU la liste « TRIGNAC en action », Madame Cécile NICOLAS arrive en suivant de la liste,

VU la lettre recommandée envoyée à Madame Cécile NICOLAS le 8 juillet 2022, l'informant de la démission de Madame Isabelle GUENEGO, de sa nomination en tant que Conseillère Municipale au titre de la suivante de la liste, ainsi que sa convocation au conseil municipal du 21 septembre 2022,

VU le courrier reçu en mairie le 27 juillet 2022, par lequel Madame Cécile NICOLAS accepte le poste de conseillère municipale,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

CONSIDERANT tous ces éléments,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Prend acte de l'installation de Madame Cécile NICOLAS dans ses fonctions de conseillère municipale.

Transmis à M. le Sous-Préfet le : Reçu par M. le Sous-Préfet le : Retour en Mairie le : Publié ou affiché le :

